

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;
VU le Décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement;
VU le Décret n° 215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement;
VU la Loi n° 64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;
VU le Décret n° 544/PR/MDRC modifiant le Décret n° 63-3/PR/MAC du 14 Janvier 1963 portant réorganisation du Ministère de l'Agriculture et de la Coopération.
SUR la proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopération;

Le Conseil des Ministres entendu,

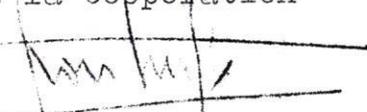
D E C R E T E :

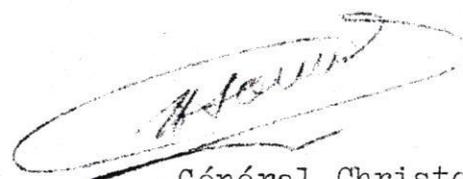
ARTICLE 1er.- Monsieur VARISSOU Salaou-Dine, Ingénieur auxiliaire d'Agriculture de 1ère catégorie, Echelle B, 5ème échelon, est nommé Directeur par intérim du Service de la Coopération.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui a effet pour compter du 1er Janvier 1967 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 6 Novembre 1967

Par le Président de la République,
Le Ministre du Développement Rural
et de la Coopération


Issiakou KOUTON


Général Christophe SOGLO

Le Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan,


Bertin BORNA

PR 4 - MDRC 4 - SGG 4 - MFAEP 2 -
Ministères 10 - DGF-DC-DI-SOLDE 6 -
Trésor 2 - Services 9 - Intéressé 1 -
IAA 1 - DGAJL 2 - Gde Chanc. 1 -
JORD 1.- CS 6.